



Ambassade de France au Royaume-Uni
Service économique régional de Londres

Londres, le 17 septembre 2020
Affaire suivie par : G. Houel

Royaume-Uni – Rapport final de la *Climate Assembly UK*

Résumé : Après avoir rendu un rapport intermédiaire en juin destiné à orienter les premières annonces du Gouvernement en matière de relance verte, la Climate Assembly (CAUK), composée de 108 citoyens tirés au sort, a rendu le 10 septembre, dans une relative indifférence compte tenu de l'actualité (Brexit, Covid), son rapport final intitulé « The path to net zero ». Il contient 50 recommandations sur la façon d'atteindre l'objectif de neutralité carbone d'ici 2050 que Theresa May a fait voter en juin 2019. Le rapport souligne le besoin d'actions rapides dans de nombreux secteurs pour atteindre cet objectif, sans pour autant proposer des mesures de nature à affecter radicalement le mode de vie des Britanniques.

1. La *Climate Assembly UK*, une initiative novatrice

La CAUK, première assemblée citoyenne à travailler sur les sujets climatiques au Royaume-Uni, a été mise en place à l'issue d'un processus parlementaire, comme les assemblées citoyennes précédentes (ex : *Health and social care, 2018*) : instaurée à l'initiative de six commissions parlementaires de la Chambre des Communes, elle s'est vue confier pour mission de répondre à la question « *How should the UK meet its target of net zero greenhouse gas emissions by 2050 ?* ». 108 citoyens tirés au sort et représentatifs de la société britannique se sont réunis six week-ends entre fin janvier et mi-mai 2020, d'abord en présentiel puis en ligne, en raison de la crise sanitaire. *The Involve Foundation*, association en charge d'organiser les débats publics au RU (équivalent de la CNDP), a pris en charge l'organisation matérielle des travaux de l'assemblée ; ses membres ont bénéficié de nombreux témoignages et présentations avant l'établissement de leurs recommandations : quatre universitaires ont apporté leur expertise tout au long des travaux et 47 personnalités qualifiées sont intervenues pour apporter des éclairages sur des sujets techniques.

2. Les recommandations mettent en lumière des solutions souvent consensuelles et qui n'appellent pas à une évolution radicale du mode de vie

La CAUK a adopté 25 principes visant à encadrer les débats, qui forment le premier chapitre du rapport, et 50 recommandations visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

Dans le domaine des transports terrestres (chapitre 2), le rapport propose l'arrêt rapide de la vente des véhicules les plus polluants et celui des véhicules thermiques entre 2030 et 2035, le développement des infrastructures pour les mobilités douces, une généralisation des transports publics bas carbone, des incitations fiscales pour l'achat de véhicules bas carbone et la mise à la casse des véhicules polluants, ainsi qu'une évolution des comportements (baisse de l'utilisation de la voiture entre 3 % et 5 % tous les 10 ans et utilisation des modes doux : vélo, trottinette). **La taxation des voyageurs fréquents** constitue l'une des principales recommandations **dans le domaine du transport aérien¹ (chapitre 3)**, ainsi que le financement d'investissements par les professionnels du secteur pour capturer les émissions de carbone.

Dans le domaine de l'efficacité énergétique et du chauffage domestique (chapitre 4), l'assemblée souhaite la mise en place d'une stratégie de long terme, un rôle de l'Etat accru en matière d'investissement et la généralisation d'innovations dans les modes de chauffage, dont l'hydrogène et les pompes à chaleur.

¹ L'*Air passenger duty* serait remplacé par une taxe variant en fonction du nombre de vols effectués par personne et par an. La taxation s'appliquerait à partir du second voyage et pourrait être plus élevée pour les passagers en classe affaires.

Elle soutient également l'émergence de petits fournisseurs d'énergie et une réduction de la TVA sur certains équipements permettant d'améliorer l'isolation ou l'efficacité énergétique des logements. La mise en place de plans locaux visant à la construction de logements « zéro carbone » et l'interdiction de la vente de nouvelles chaudières à gaz entre 2030 et 2035 figurent également parmi les recommandations.

En matière d'alimentation et de gestion des terres (chapitre 5), l'assemblée s'est concentrée sur l'évolution des habitudes alimentaires (objectif de baisse de 20 % à 40 % de la consommation de viande et de laitages, priorité donnée aux circuits courts et aux produits locaux), des pratiques agricoles et d'élevages (étiquetage des produits selon leur bilan carbone, soutien aux éleveurs pour la mise en place de pratiques durables et faiblement émettrices de carbone) et de la gestion des sols (prise en compte de la neutralité carbone à tous les stades de la planification).

Dans le domaine de la gestion des ressources (chapitre 6), l'assemblée recommande d'améliorer l'information des consommateurs et la gestion des déchets grâce à de nouveaux standards et objectifs d'efficacité, une modification des procédures de passation des marchés publics avantageant les entreprises et produits bas carbone, le développement d'un système de responsabilité élargie du producteur et l'augmentation du taux de recyclage (consigne, augmentation de la collecte en porte-à-porte). Enfin, elle suggère de mettre en place des outils incitatifs pour améliorer le recyclage par les entreprises, de développer de nouveaux matériaux et de favoriser l'incorporation de matériaux recyclés.

En matière de génération d'électricité (chapitre 7) l'assemblée recommande le développement des technologies propres qui fonctionnent déjà (éolien terrestre et maritime, solaire) et, dans une moindre mesure, des bioénergies, du nucléaire et des énergies fossiles couplées à un stockage de carbone. Les membres font par ailleurs état de trois préoccupations s'agissant du nucléaire : coût, sécurité, stockage des déchets et démantèlement. **S'agissant du stockage du carbone (chapitre 8)**, les membres préconisent plusieurs méthodes (gestion des forêts, restauration des habitats et zones humides, utilisation du bois dans la construction, capture du carbone dans les sols). Ces pratiques doivent aussi permettre d'agir sur la prévention des inondations, l'érosion des sols et de mieux protéger la biodiversité.

Pour répondre à la crise sanitaire, l'assemblée **soutient fortement une relance verte (chapitre 9)**, mais ses recommandations restent très générales. Elles visent notamment à limiter ou poser des conditions aux investissements dans les industries intensives en carbone, sans que ne soient toutefois fixés des cibles ou objectifs chiffrés. L'assemblée préconise également un changement des habitudes de travail (encouragement du télétravail, diminution des trajets et des voyages professionnels). Enfin, **le chapitre 10 contient 39 recommandations additionnelles** disparates, décidées à l'issue des travaux.

Commentaires : Le rapport de la Climate Assembly, adopté de manière consensuelle, souligne l'urgence à agir et met un peu plus la pression sur le Gouvernement en matière de lutte contre le changement climatique. Les 50 recommandations ont été reçues positivement par la plupart des observateurs mais ont fait l'objet d'une couverture médiatique très réduite. Le silence et l'absence d'engagement du Gouvernement à reprendre tout ou partie des recommandations soulignent le décalage entre un discours général très volontariste (« build back greener ») et le flou qui demeure concernant ses intentions pour décarboner le RU dans les principaux secteurs émetteurs (transport, agriculture, chauffage domestique). Un discours du Premier ministre est attendu sur le sujet à brève échéance et plusieurs documents cadre (livre blanc sur l'énergie, stratégie nationale sur les infrastructures) qui doivent être publiés prochainement pourraient définir une stratégie plus concrète. Le rapport de l'assemblée citoyenne devrait par ailleurs peser sur le contenu du 6^{ème} budget carbone actuellement élaboré par le Committee On Climate Change qui fixe un plafond d'émissions, décliné par secteurs, pour la période 2033-2037 (le 5^{ème} budget carbone a déjà fixé un plafond d'émissions de 1 725 M de tonnes de CO2 entre 2028 et 2032).

Emmanuel MASSÉ

Annexe – Tableau comparatif des deux assemblées citoyennes sur le climat

	UK Climate Assembly	Convention citoyenne sur le climat
Objet	Soutenir le processus démocratique en donnant aux autorités des éléments sur les vues du public pour atteindre la neutralité carbone	Donner la parole aux citoyens pour accélérer la lutte contre le changement climatique
Convocation	Initiative de la Chambre des Communes	Initiative du Président de la République
Mandat	Définition d'une stratégie claire et consistante visant à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050	Définition d'une série de mesures visant à atteindre une baisse d'au moins 40% des émissions en 2030 par rapport à 1990
Champ d'action	Transports terrestre et aérien, chauffage, alimentation et gestion des terres, consommation, production d'électricité, capture du carbone, impacts du Covid-19 et recommandations additionnelles	Economies d'énergie, rénovation thermique des logements, agriculture, mobilités, fiscalité écologique et à tout autre verrou ou levier d'action qu'elle juge pertinent
Principes directeurs	25 principes (information, justice sociale, leadership, transparence)	Principe de justice sociale
Organisation et gouvernance	Chambre des Communes (6 commissions parlementaires)	CESE / comité de gouvernance rassemblant des personnalités qualifiées
Nombre de membres	108	150
Sélection des membres	Tirés au sort, représentatifs de la société britannique	Tirés au sort, représentatifs de la société française
Remise des travaux	Rapport final remis aux 6 commissions parlementaires le 10 septembre 2020	Propositions remises au Président de la République et au Gouvernement le 21 juin 2020
Méthode	Information, débats et recommandations	Information, débats et projets, propositions de lois
Calendrier	6 sessions de 2 jours entre fin janvier et mi-mai 2020	7 sessions de 3 jours entre le 4 octobre 2019 et le 21 juin 2020
Conclusions	50 recommandations déclinées en plusieurs dizaines de sous-rubriques	149 propositions législatives et réglementaires
Suites à donner	Lettre des présidents des commissions au Premier ministre appelant le Gouvernement à tenir compte des recommandations	Reprise de 146 propositions, soumission à référendum, vote au Parlement ou application réglementaire directe